

# ANIMATIONS

# PÉDAGOGIQUES

2011–2012



## Sommaire

Présentation de l'AggLO et de la Direction Gestion des Déchets	p1
Présentation du projet pédagogique	p2
Organisation des interventions	p3
Animation « Réduisons nos déchets »	p4
Animation « Tri et recyclage »	p5
Animation « Le compostage : un processus naturel »	p6
Informations	p7
Annexe 1 : Fiche d'inscription pour effectuer une demande d'animation	p8
Annexe 2 : Fiche de prêt pour effectuer un emprunt d'outils pédagogiques	p9



# AggLO

## Présentation

La **communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire** (Agglo) est une collectivité territoriale, Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui a été créée en 1964 en tant que syndicat intercommunal. Le siège administratif se situe dans le centre ville d'Orléans, Espace St Marc (5, place du 6 Juin 1944). Les **22 communes** de l'agglomération orléanaise ont choisi de gérer en commun un certain nombre de compétences. Conformément à ce que prévoient la loi et les statuts de la Communauté d'Agglomération, ces compétences sont exercées de manière exclusive ou partagées avec les communes membres : transports, assainissement, développement économique, centre de formation des apprentis (CFA), aires d'accueil des gens du voyage, gestion des déchets...



## En quelques chiffres

L'Agglo est composée de **22 communes soit 273 000 habitants**, elle représente un territoire très diversifié : de Combleux, la plus petite commune (432 habitants) à Orléans, capitale régionale (116 559 habitants).

### SUPERFICIES :

- 335 km<sup>2</sup>
- 91 km<sup>2</sup> de forêt
- 72 km<sup>2</sup> de terres agricoles

### TRANSPORTS :

- 33 lignes de bus (205 bus)
- 1 ligne de tramway (22 rames)
- 1 seconde ligne de tramway livrée en juin 2012
- 350 km de voirie
- 140 km d'itinéraires cyclables

### ENSEIGNEMENT :

- 20 000 étudiants
- 77 crèches
- 87 écoles maternelles
- 98 écoles primaires
- 29 collèges
- 24 lycées
- 1 université et 4 UFR
- 1 école d'ingénieur



## La Direction Gestion des Déchets

### Présentation

Trier ses déchets, sortir ses bacs, faire du compost dans son jardin... derrière ces gestes simples de la vie quotidienne intervient **une compétence exclusive** : la Gestion des Déchets. C'est à dire la collecte, le tri, le traitement et la valorisation des déchets.

- **la collecte et le tri** : les collectes sélectives, les déchetteries, la collecte des encombrants et des déchets ménagers résiduels.
- **le traitement et la valorisation** : le recyclage des emballages issus de la collecte sélective, l'incinération des déchets ménagers, le compostage des déchets verts et organiques, et les filières spécifiques liées au tri au sein des déchetteries (déchets dangereux, bois, cartons...).

### Une nouvelle dynamique

Le **Grenelle de l'Environnement** et la directive européenne de juin 2008, ont notamment fixé pour objectifs de :

- **diminuer de 5 kg/habitant/an la production de déchets ménagers**
- **développer le recyclage**

C'est pourquoi le **projet d'Agglo 2008-2014** a fait du développement durable, un de ces 3 objectifs majeurs.

L'Agglo s'inscrit dans ce défi et pour ce faire, mobilise les énergies autour d'un projet décliné en plusieurs axes :

#### ■ **La définition d'un plan de prévention :**

Il vise à réduire la production de déchets en amont de leur gestion, par la réduction des déchets à la source, par l'éco-consommation, par la minimisation des déchets, par les flux de déchets évités ou détournés,...

#### ■ **L'augmentation du recyclage :**

Par le regroupement des flux corps creux et corps plats, par l'extension de la collecte sélective Multimatériaux en porte à porte et par le développement des colonnes enterrées sur les zones prioritaires.

#### ■ **L'amélioration de services :**

Par la redéfinition des fréquences de collecte en fonction des typologies d'habitat et par le redimensionnement des tournées de collecte.

#### ■ **Une nouvelle politique de sensibilisation :**

Par l'accompagnement de la relance de la collecte sélective dans le cadre du projet de réorganisation des collectes, par l'accompagnement des animations en milieu scolaire, par la production d'outils adaptés, par le relais de certains événements nationaux, par la réalisation d'une communication dématérialisée, par la diffusion des informations de proximité liées à la collecte.

# La démarche pédagogique

La Direction Gestion des Déchets privilégie :

- **des méthodes pédagogiques actives** permettant un réel échange et l'acquisition d'un savoir durable sur le thème des déchets. Ces animations interactives conduisent les participants, par le biais de situations concrètes, à s'interroger et rechercher des réponses aux problèmes qu'ils rencontrent.
- **l'alternance des approches** et des supports pour rendre le public acteur de son apprentissage.
- **le travail en partenariat** avec des acteurs pédagogiques afin de mettre en place des interventions adaptées.



## Les objectifs

- Donner envie à l'individu d'avoir une attitude plus responsable au quotidien, développer l'éco citoyenneté
- Faire prendre conscience de l'impact des déchets et de notre consommation sur l'environnement
- Susciter l'expression et la participation du public pour favoriser l'épanouissement individuel et collectif
- Favoriser les projets d'éducation à l'environnement avec des partenaires éducatifs, associatifs ou institutionnels

## Des animations à destinations...

### des scolaires :

- écoles primaires : du CP au CM2

### des structures de loisirs

De 5 à 10 ans

- centres de loisirs
- maisons de quartiers...

### d'autres publics

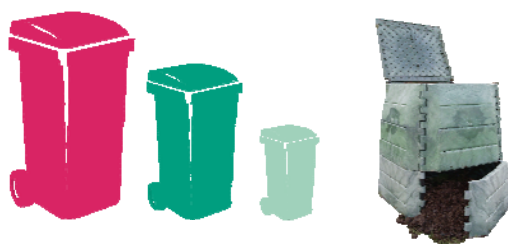
De 5 à 10 ans

- CAT (Centres d'Aide au Travail)
- associations
- grand public et habitants de l'Agglo

## Les thématiques abordées

### La réduction des déchets

- Le compostage : processus naturel
- Sachons choisir nos achats



### Le tri des déchets et la valorisation

- Animation « LE TRI ET LE RECYCLAGE »
- Visite de l'UTOM



# L'organisation

Les interventions et le prêt d'outils sont destinés uniquement aux structures de l'agglomération orléanaise.

La cellule « Animation » est présente toute l'année, du lundi au vendredi. Les horaires peuvent varier en fonction des projets et demandes d'interventions. Pour formuler toute demande d'animation, la **fiche d'inscription** en annexe est à retourner complétée. Nous nous réservons le droit d'y répondre favorablement en fonction du nombre d'inscriptions programmées. La confirmation de votre inscription vous sera notifiée par courrier.

L'animateur diplômé BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) est recruté par la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire afin d'effectuer des animations tout au long de l'année. Il présente de nombreuses qualités pédagogiques et les connaissances essentielles en développement durable qui lui permettent de réaliser des animations adaptées vers des publics différents.

## Les interventions sont entièrement gratuites

Nous mettons à disposition de nombreux outils pédagogiques (exposition, vidéos, vitrines, jeux, mallettes pédagogiques...) sur le thème des déchets. Si vous souhaitez procéder à un emprunt, il suffit de consulter le **catalogue des outils** et nous retourner la **fiche d'emprunt** (documents disponibles en annexes).

# L'évaluation

L'évaluation des animations est réalisée systématiquement afin de modifier ou adapter les actions proposées.

### Auprès des enfants

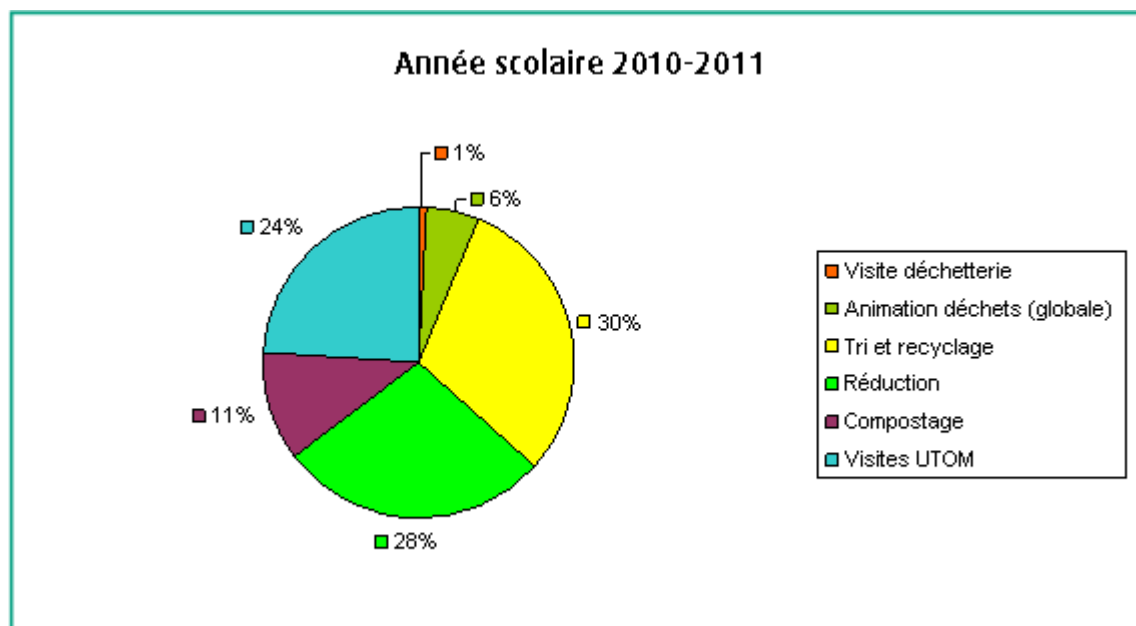
Évaluation des acquis, du savoir-faire et des comportements (évolution des compétences et constat des changements) et diffusion d'un questionnaire de satisfaction.

### Auprès des enseignants

Évaluation de la qualité de l'animation par le biais d'un questionnaire de satisfaction.

Ces étapes permettent d'analyser la pratique de l'animateur et faire évoluer les animations régulièrement

Le suivi des animations permet d'élaborer un bilan global et d'améliorer la qualité des animations en fonction des résultats.





**Public :**  
Du CP au CM2

Nous mettons à votre disposition des **outils pédagogiques** et des **fiches d'activités** sur lesquelles vous pourrez trouver des propositions d'ateliers, des sites Internet utiles et autres informations pour aller plus loin.

## RÉDUISONS NOS DÉCHETS



### Objectifs :

- Assimiler des données concernant la production de déchets en France
- Pouvoir faire des gestes simples de réduction des déchets en autonomie au quotidien
- Identifier des biens de consommation favorisant la réduction des déchets

Durée : Environ 2h15

### Pré-requis nécessaires :

Il est important que l'enseignant(e) organise une première phase de sensibilisation avec ses élèves pour aborder :

- globalement ce qu'est un déchet
- l'évolution de notre production de déchets au fil du temps
- le fait que les déchets nécessitent une prise en charge après avoir été jetés à la poubelle.



Pour cette animation, une BD sera fournie pour chacun des élèves de CM1 et CM2 qu'il sera nécessaire de travailler auparavant en classe (que les enfants l'ai lue et comprise en majeure partie).

**Des outils et des fiches pédagogiques peuvent être mis à votre disposition pour préparer cette intervention.**

### Déroulement :

#### Combien produisons-nous de déchets ?

A l'aide d'images, les enfants vont retrouver les moments de la journée où ils produisent des déchets. Ensuite, nous les identifierons et les définirons.

#### Quelles conséquences ?

Suite à un dessin animé pour les plus petits ou à une Bande Dessinée pour les Cycles Moyens, nous allons comprendre pourquoi il est important de diminuer sa production de déchets.

#### Les gestes à adopter.

Mise en place du jeu « Les courses, un jeu d'enfants ! » afin de sensibiliser les élèves aux achats responsables.

### Pour aller plus loin :

■ Visites de l'UTOM (Unité de Traitement des Ordures Ménagères) à partir de 8 ans. Pour formuler une demande de visite de l'UTOM, veuillez nous retourner la fiche d'inscription en annexe 1.

- Fiche atelier C'est décidé, on agit !

(Inciter à prendre de nouvelles habitudes avec la réalisation de fiches « les gestes éco responsables »)

- Fiche atelier Dégoutés des goûters





**Public :**  
Du CP au CM2

Nous mettons à votre disposition des **outils pédagogiques** et des **fiches d'activités** sur lesquelles vous pourrez trouver des propositions d'ateliers, des sites Internet utiles et autres informations pour aller plus loin.

## LE TRI ET LE RECYCLAGE

Objectifs :

- Apprendre les consignes de tri en s'amusant
- Connaître le schéma global de la gestion des déchets ménagers sur sa commune
- Distinguer les matériaux recyclables
- Connaître le cheminement d'un déchet jusqu'à sa valorisation



Durée : Environ 2h15

Pré-requis nécessaires :

Il est important que l'enseignant(e) organise une première phase de sensibilisation avec ses élèves pour aborder globalement ce qu'est un déchet, l'évolution de notre production de déchets au fil du temps et les différentes matières (savoir différencier le plastique, l'aluminium, le carton...)

**Des outils et des fiches pédagogiques peuvent être mis à votre disposition pour préparer cette intervention.**

Déroulement :

Les déchets et leur histoire : Les élèves découvrent une frise chronologique de l'Homme de Cro-Magnon à aujourd'hui.

La pollution : Nous nous mettons en situation de pique-nique, quels déchets produisons-nous après notre repas ? Où allons-nous les jeter ?

Les matières : À l'aide d'images, nous allons identifier les déchets que nous produisons. Certains se ressemblent, quels sont leur points communs ? Après avoir formé des groupes de déchets, découvrons leurs matières

Assimilation du tri de façon pratique : Une fois que nous avons vu les différentes poubelles de la commune, nous allons mettre en place « La pêche aux emballages » et le jeu « Bonne pioche, bonne poubelle »

Cheminement du déchet de la poubelle à sa valorisation : Les élèves vont découvrir le chemin parcouru d'un déchet jusqu'à sa valorisation en objet recyclé ou en énergie grâce à un schéma complété de photos.

Assimilation matières recyclables/matières recyclées : Jeu d'assemblage.

Pour aller plus loin :

- Fiche atelier Papier recyclé (+ prêt de matériel)
- Jeu « Détri tout » à partir de 8 ans





**Public :**  
Du CP au CM2

Nous mettons à votre disposition des **outils pédagogiques** et des **fiches d'activités** sur lesquelles vous pourrez trouver des propositions d'ateliers, des sites Internet utiles et autres informations pour aller plus loin.

## LE COMPOSTAGE : PROCESSUS NATUREL

### Objectifs :

- reconnaître des déchets organiques
- comprendre le cycle de vie
- reconnaître quelques insectes et micro-organismes
- saisir les intérêts de composter ses déchets
- trier ses déchets
- réaliser du compost en prenant soin de respecter les consignes



Durée : Environ 2h15

### Pré-requis nécessaires :

**Attention !** L'animation sur le thème du compostage ne sera réalisée uniquement dans les écoles ayant un jardin et un projet pédagogique autour de celui-ci.

Pour pouvoir aborder le compostage, il est donc impératif que les élèves aient déjà une notion globale du cycle de vie (notamment à travers des séances de jardinage).

Par ailleurs, ils doivent avoir eu une première sensibilisation sur la gestion de nos déchets abondant :

- l'importance de réduire notre production de déchets
- la part de déchets organiques dans nos déchets quotidiens.

**Des outils et des fiches pédagogiques peuvent être mis à votre disposition pour préparer cette intervention.**

### Déroulement :

#### Compréhension du cycle naturel

Avec un schéma, nous découvrons comment un élément naturel se dégrade grâce à la faune du sol.

#### Les gestes du compost / Le but du compost

Avec le schéma, nous remarquons que pour le compost, l'intervention de l'Homme est indispensable.

#### Que peut-on mettre dans le composteur ?

Jeu « Compost qui mûrit, poubelle qui rit ». A cette occasion, nous aborderons également le tri sélectif.

#### Installation du composteur (offert par l'AggLO)

#### Quizz

### Pour aller plus loin :

- Fiche atelier [La faune du compost](#)



## DEMANDE D'ANIMATION

Pour formuler une demande d'animation :



## DEMANDE DE PRÊT

Pour formuler une demande de prêt :

**Veillez nous retourner votre demande**

par courrier :

**Direction Gestion Des Déchets**

Pôle animation

33 rue Hatton

45100 ORLEANS

par courriel :

**qualitedechets@agglo-orleans.fr**

ou par télécopie :

**02-38-56-90-00**

*L'équipe animation confirmera votre demande par courrier ou par téléphone  
suivant la demande*

Pour toute question concernant la collecte de vos déchets, contactez :



qualitedechets@agglo-orleans.fr

**Retrouvez des informations et jeux éducatifs sur les sites suivants :**

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

[www.ecoemballages.fr/juniors/](http://www.ecoemballages.fr/juniors/)

[www.faisonsvite.fr](http://www.faisonsvite.fr)

[www.defipourlaterre.org](http://www.defipourlaterre.org)

[www.mtaterre.fr](http://www.mtaterre.fr)

<http://preventiondechets.fne.asso.fr/junior/>

# Agglo

# DIRECTION GESTION DES DÉCHETS

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION



■ **ÉTABLISSEMENT :** \_\_\_\_\_

■ **ADRESSE :** \_\_\_\_\_

■ **CONTACT :** \_\_\_\_\_

■ **N° DE TÉLÉPHONE :** \_\_\_\_\_

■ **COURRIEL :** \_\_\_\_\_

■ **NIVEAU DE LA CLASSE INTERESSÉE :** \_\_\_\_\_

■ **NOMBRE D'ÉLÈVES :** \_\_\_\_\_

■ **ANIMATION SOUHAITÉE :** \_\_\_\_\_

■ **Les élèves ont-ils déjà été sensibilisés aux déchets ? Si oui, comment ?** \_\_\_\_\_

■ **Envisagez-vous d'autres interventions de notre part ? Si oui, sur quelles thématiques ?** \_\_\_\_\_

■ **Avez-vous mis en place une action qui se rapporte au thème des déchets ?** \_\_\_\_\_

Classe	Effectif	Nom de l'enseignant(e)	Animation (précisez quelle animation)

Retournez ce formulaire par fax au 02 38 56 97 58 ou par courrier à l'adresse suivante :

Direction Gestion des Déchets - pôle animation - 33 rue Hatton - 45100 Orléans.

Tel : 02 38 56 90 00 - qualitedechets@agglo-orleans.fr



# DIRECTION GESTION DES DÉCHETS

## FICHE DE PRÊT D'OUTILS PÉDAGOGIQUES



■ **DATE D'EMPRUNT :** \_\_\_\_\_

■ **DATE DE RETOUR :** \_\_\_\_\_

■ **ÉTABLISSEMENT / STRUCTURE:** \_\_\_\_\_

■ **ADRESSE :** \_\_\_\_\_

■ **N° DE TÉLÉPHONE :** \_\_\_\_\_

■ **PLAGE HORAIRE POUR VOUS JOINDRE :** \_\_\_\_\_

■ **NOM DE L'UTILISATEUR :** \_\_\_\_\_

■ **OUTIL(S) EMPRUNTÉ(S)\* :** \_\_\_\_\_

Téléphonez pour réserver votre prêt d'outils puis retournez cette fiche par fax au 02 38 56 97 58

ou par courrier à l'adresse suivante :

Direction Gestion des Déchets - pôle animation - 33 rue Hatton - 45100 Orléans.

Tel : 02 38 56 90 00 - qualitedechets@agglo-orleans.fr

\*SOUS RÉSERVE DE DISPONIBILITÉ